

Nouvelles ecclésiastiques

Du 23 Janvier 1752

De Paris

p. 13

II. Le 1^{er} jour du mois d'Août (1750, la Faculté moderne de Théologie parut vouloir s'élever contre les Livres (en très-grand nombre) qui attaquent la Religion. Le dessein étoit beau sans doute ; mais il falloit des hommes pour l'exécuter, & il y a longtems qu'il n'y en a plus ou presque plus en Sorbonne. L'impiété lève le masque au milieu de cette capitale. Une multitude de Livres scandaleux y répand impunément l'irreligion. Les *Jansénistes* seuls (c'est-à-d. ceux à qui l'on donne fort injustement ce nom de Secte) élèvent leurs voix contre ce désordre. Mais les écoute-t-on ? M. l'Archevêq. pendant ce tems-là cherche le *Jansénisme* à l'Hôpital ; & la Faculté de Théologie demeure dans un silence qui justifie parfaitement la qualification de Carcasse dont elle a été mise en possession par feu M. l'Abbé Pucelle. Toutefois, comme si elle eût voulu reprendre un peu de vie, elle nomma en 1750 au *Prima-mensis* d'Août douze Députés, pour examiner les Livres en question : (MM. Tamponet, Régnault Archidiacre & Gr. Vicaire de Paris, Gervaise Grand-Maître de Navarre, Gueret Curé de S. Paul &c.)

Le premier travail de ces Messieurs fut de nantir des Nouvelles Ecclésiastiques, & d'y chercher attentivement les Feuilles où il est parlé des Ouvrages qu'ils avoient à examiner. L'examen, nous pouvons le dire, se trouvoit fait ; & ces *Sages Maîtres* n'eurent plus qu'à comparer avec les livres mêmes, les textes que nous en avions extraits ; en conférer entre eux ; & y prendre de quoi fixer leur Censure. On voit bien qu'il s'agissoit entre autres, des deux traductions (en vers & en prose) de l'Essai de Pope, du fameux Livre de l'Esprit des Lois, & de l'Ouvrage de M. de Buffon. Mais les Traduct^{rs} de Pope (l'Abbé du Resnel & M. de Silhouette) conjurèrent & détournèrent l'orage, par des Lettres où ils rétractoient, dit on, ce qu'il pouvoit y avoir de défectueux dans leurs Traductions. M. de Buffon moins docile se donna beaucoup de mouvemens ; mais à la fin on obtint aussi de lui une espèce de rétractation, que l'on assure devoir paraître à la tête du 4^e Vol. de son Histoire Naturelle. Quoiqu'après bien des altercations à ce sujet entre les Députés, la Faculté moderne ait jugé ces rétractions suffisantes ; tant qu'elles ne seront pas publiques, peuvent-elles être regardées comme un remède à un si grand mal ? Et seront-elles jamais capables, quand même on les publieroit, d'empêcher les ravages effroyables que feront dans toute l'Europe des Livres si pernicieux & si répandus ?